

1. *Débitrice:* **Vector Technologies SA**, chemin de la Venoge 7, 1025 **St-Sulpice**
2. *Déclaration de faillite:* 06.05.2004
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 21.06.2004
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. *Remarques:* but: fournir tous conseils, études, recherches et développements techniques et commerciaux et distribuer tous produits dans le domaine du traitement de l'information à très haute technologie et à très haute performance.

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges

(02306338)